

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE400

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 16

A la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« leurs dirigeants soient considérés »,

les mots :

« son dirigeant soit considéré ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de syntaxe.